

Année scolaire 2022-2023



Conseil d'école n°1

21 Novembre 2022

Ouverture de la séance à : 18h00

Excusés : Mme Cailleau (IEN) ; Mme LAPLANCHE (enseignante) ; Mme FOURNIERE (élue) ; Mme DENTIER (parent)

Présents :

Enseignants	Représentants des parents	Elus	DDEN
Mme COUTURIER Mme THETAS M GUAIS M CORNU Mme HUIDAL Mme LEFEVRE	Mme BOUTEMY Mme ROBINSON	M GADBIN (maire)	M ROSSIGNOL

Secrétaire de séance :

Ordre du jour

- Présentation des membres du Conseil d'école
- Résultats des élections
- Bilan de la rentrée scolaire
- Projets de l'année
- Questions diverses

1. Présentation des membres du Conseil d'école

- Les membres du conseil d'école

- Le directeur de l'école, président ;
- Le maire ou son représentant et un conseiller municipal désigné par le conseil municipal ;
- Les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil ;
- Un des maîtres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école, choisi par le conseil des maîtres de l'école ;
- Les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école, élus selon les modalités fixées par arrêté du ministre chargé de l'Education ; ces représentants constituent au sein du conseil d'école le comité des parents prévu par **l'article L.411-1** ;
- Le délégué départemental de l'Education nationale chargé de visiter l'école ;
- L'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

- Attributions du conseil d'école

- Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école:
 - 1° Vote le règlement intérieur de l'école;
 - 2° Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire;
 - 3° Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur:
 - a) Les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement;
 - b) L'utilisation des moyens alloués à l'école;
 - c) Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés;
 - d) Les activités périscolaires;
 - e) La restauration scolaire;
 - f) L'hygiène scolaire;

g) La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ; h) Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

4° Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école;

5° En fonction de ces éléments, adopte le projet d'école.

2. Résultats des élections de représentants de parents

NOMBRE D'ELECTEURS INSCRITS	: 185
NOMBRE DE VOTANTS	: 87 soit 47.03% (51.56% en 2021, 58.65 % en 2020)
BULLETIN BLANCS ou NULS	: 4
SUFFRAGES EXPRIMES (S)	: 83
NOMBRE DE SIEGES A POUVOIR (N)	: 6
NOMBRE DE SIEGES POURVUS	: 3

ONT ETE PROCLAMES ELUS

LISTES	TITULAIRES + SUPPLEANT	
<u>Indépendante</u> <u>Regroupement</u> <u>de parents</u>	1 BOUTEMY	Marie-Charlotte
	3 DENTIER RIGAULT	Linda
	4 ROBINSON	Iris
	4	
	5	
	6	

Commentaires :

- *Pas de tirage au sort pour compléter le nombre de parents. Il ne peut se faire qu'à partir d'une liste de parents volontaires admissibles.*
- *Très grande inquiétude sur la démobilisation des parents pour se porter candidats*
- *Le directeur annonce qu'il va mettre en place une enquête auprès des familles pour connaître les raisons de ce manque d'engagement.*

3. Bilan de la rentrée scolaire

A. Effectifs (134 élèves contre 138 élèves en 2021 et 148 en 2020)

Classe 1 (26)	Classe 2 (19)	Classe 3 (21)	Classe 4 (22)	Classe 5 (22)	Classe 6 (24)
9 TPS 8 PS 9 MS	4 MS 15 GS	21 CP	13 CE1 8 CE2 1 CM1	10 CE2 12 CM1	8 CM1 16 CM2
Mme COUTURIER	Mme THETAS	M GUAIS	M. CORNU Mme LAPLANCHE	Mme HUIDAL	Mme LEFEVRE
Mme COURTONNE (ATSEM)	Mme CLAUDE (ATSEM)		Mme DROUILLET (AESH)		

- Mme THETAS, professeur d'école stagiaire a été nommée pour l'année.
- Une seule AESH est en poste cette année auprès de deux enfants de la même classe.
- Plusieurs stagiaires ont déjà effectué des demandes pour venir à l'école. Hormis les 3 premières semaines de janvier 2023, nous avons au moins 1 stagiaire jusqu'au 24 mars 2023. Le directeur en a avisé la secrétaire de mairie pour qu'elle puisse en tenir compte lors d'arrêt des agents titulaires. La personne en stage long a le temps de sieste compris dans son stage.

Commentaires :

- Climat détendu pour cette rentrée scolaire après deux années difficiles.
- Cette année est une année de renouvellement du projet d'école, il sera à rédiger au printemps 2023 pour une présentation au conseil d'école du dernier trimestre.
- 1 élève de CM1 suit les apprentissages de ce2 et 1 élève de ce2 suit les apprentissages de ce1.
- Pas de nouvelle notification MDA à prévoir cette année

B. Evaluations nationales CP – CE1 (septembre)

- EAB : Elèves A Besoin
- EF : Elèves Fragiles

- CE1 : 14 élèves (1 élève, inscrit au CE2 mais qui suit le niveau CE1 a passé les évaluations CE1)

Mathématiques									
Espace et géométrie		Associer un nombre à une position		Calcul en ligne		Calcul mental		Résolution de problèmes	
				Additionner Soustraire					
EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF
0	3	1	0	1	5	1	5	3	6

Mathématiques							
Représenter des nombres entiers		Ecrire des nombres entiers		Lire des nombres entiers		Reproduire un assemblage	
EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF
0	2	2	0	0	2	0	1

Français															
Comprendre								Ecrire...				Lire...			
...un texte lu seul		...des phrases lues seul		...des phrases lues par l'enseignant		...des mots lus par l'enseignant		...des mots dictés		...des syllabes dictées		...à voix haute un texte		...à voix haute des mots	
EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF
0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	3	0	2

- CP : 21 élèves

Mathématiques											
Lire des nombres entiers		Ecrire des nombres entiers		Quantifier des collections		Comparer des nombres		Associer un nombre à une position		Résoudre des problèmes	
EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF
0	1	0	0	1	1	0	0	0	1	3	7

Espace et géométrie : EAB 0
EF 2

Français															
Comprendre...						Phonologie				Reconnaissance de lettres					
...des textes lus par l'enseignant		...des phrases lues par l'enseignant		...des mots lus par l'enseignant		Manipuler des syllabes		Manipuler des phonèmes		Comparer des suites de lettres		Reconnaître des lettres		Connaître le nom des lettres et le son associé	
EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF
1	3	0	3	1	8	1	2	0	8	0	0	2	4	0	4

Commentaires :

- Les résultats, tant en CP qu'au CE1, nous donnent des pistes de travail pour le prochain projet d'école qui sera à rédiger d'ici la fin de l'année scolaire.
- Depuis la passation de ces évaluations, les élèves ont déjà réalisé de réels progrès.
- Ne faudrait-il pas laisser un peu plus de temps avant de faire passer ces évaluations pour permettre aux élèves de retrouver le rythme des apprentissages ?

4. Projets de l'année

- Sorties habituelles au cinéma et au Carré. Même chose pour les visites de la médiathèque et de la bibliothèque communale.
- Les interventions sport avec les éducateurs de la communauté de communes ont été choisies pour avoir toutes lieu à Coudray.
- Le cycle piscine pour les CP et CE1-CE2-CM1 a commencé à la rentrée et se termine le 29 novembre. Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 seront concernés du 27 mars au 16 juin.
- Deux classes (Mme HUIDAL, M CORNU) vont poursuivre cette année leur investissement au projet d'aménagement de la zone humide de la Bédénnerie à Coudray. L'école propose de réaliser des panneaux sur les espèces animales recensées en présentant chacune d'elles (opération QR code de l'éducation nationale). 40 espèces différentes sont concernées.
- En accord avec l'APE, il a été décidé de regrouper les classes par 2 pour les sorties afin de limiter les coûts de déplacement.
- Projet spectacle de fin d'année : Jérôme DOITTEE nous accompagne à nouveau cette année. Le cabaret Le Live a accepté de nous rejoindre dans ce projet en intervenant bénévolement sur le temps de classe pour proposer des danses qui viendront accompagner les chants.
- D'autres projets peuvent naître en cours d'année, en fonction des sollicitations que nous recevons et des envies des enseignants.

Commentaires

- Implication des ATSEM dans la préparation du projet de fin d'année à la demande du directeur. Elles peuvent être de bons conseils dans l'élaboration de costumes ou décors. Remerciement à elles deux.
- Ne pas hésiter à remplir un dossier auprès du crédit mutuel qui participe chaque année au financement d'actions culturelles ou sportives.

5. Questions diverses

- Engagement de l'école dans le programme pHARE, protocole en cas de harcèlement scolaire.

- Présentation des fiches conseils

- FACTURATION du périscolaire

- Cas d'un enfant malade

Une maman dont l'enfant était malade s'est vue être facturée en octobre. Elle précise que lorsqu'un enfant est malade les parents doivent s'organiser avec leur travail, s'occuper du médecin, de prévenir l'école et en plus de prévenir le périscolaire (cantine/garderie), ce qui est beaucoup et il peut arriver aux parents de ne pas penser à tout. Dans le cas d'un enfant malade, la mairie pourrait-elle faire preuve de souplesse dans sa facturation ? A défaut, l'école qui est informée, ne pourrait-elle pas automatiquement prévenir le périscolaire ?

Réponse du Maire : avis réservé sur la souplesse à accorder. Cela risque d'ouvrir la porte à de nombreuses situations qui revêtiront toutes un caractère exceptionnel.

Réponse de l'équipe enseignante : impossible pour les enseignants de prévenir le péri-scolaire, les oublis risquent d'être nombreux. Les enseignants ne veulent pas endosser cette responsabilité qu'une famille soit facturée parce qu'ils ont oublié de prévenir la garderie.

- Cas de l'APC du frère ou de la soeur

Lorsqu'un enfant a besoin d'APC (de 8h30 à 8h50), est-il possible pour le parent qui accompagne son enfant à l'école de déposer le frère ou la sœur en garderie sans être facturé pour ces 20 minutes ? Cela pour les enfants de COUDRAY comme pour les HORS COMMUNE ? De nombreuses écoles privées comme publiques le pratiquent et ce serait bienvenue car même si les professeurs des écoles de Coudray sont gentils et se proposent de les garder, ce n'est en principe par leur rôle...

Réponse du Maire : idem que ci-dessus

Proposition du directeur d'école : Les enseignants vont chercher à la garderie les enfants concernés par ce temps d'APC. Ne peut-on pas imaginer que les frères et sœurs qui arriveraient sur ce temps-là compenseraient les départs ?

- CANTINE

- Des problèmes de quantités ont été constatés par les enfants en ce début d'année à la cantine. Est-ce que cela a été réglé ?
- Une maman de CM2 souligne que les quantités peuvent être justes pour les CM2. Est-il possible de revoir les quantités ou de prévoir un 2^e passage systématique en commençant par les CM2 ?

Réponse du Maire : Pas eu connaissance de cette information. Vigilance en revanche sur le gaspillage.

- Venue de 2 représentantes des parents d'élèves à la cantine vendredi 18/11/2022. Cf compte-rendu

- PHOTOS DE CLASSE

- Des mamans remercient pour la qualité des photos et leur rapidité

- Une maman les trouve bien mais les trouve un peu trop « sérieuses ». Elle précise que dans des écoles comme à Ampoigné, des mamans d'écoles photographes mettent des cubes, des cerceaux ou ajoutent la mascotte de l'école sur les photos.

Réponse du directeur : Se félicite des remerciements. Pour ce qui est du côté « sérieux » des photos, il n'est pas envisagé d'évoluer vers un « laisser aller » à la décontraction à tout va. L'école française se doit de se battre pour conserver une image respectueuse de ses valeurs.

- SORTIE DE L'ECOLE

- Une maman remarque que trop de parents se garent dans le rond-point et bloquent la circulation à la sortie de l'école. « Il n'y a pas de problème pour une dépose minute mais attendre 10 minutes que son enfant arrive ou carrément laisser la voiture pour aller chercher son enfant, ça bloque tout le monde et c'est pénible ».

Réponses conjointes du Maire et du directeur : Après s'être longtemps battu pour faire respecter ces règles élémentaires de bien-vivre ensemble, le choix a été fait de ne plus intervenir. A chacun de se prendre en charge, ni le directeur ni le Maire n'ont envie de jouer le rôle de gendarme.

- La place du minibus n'est pas/mal signalée. Il serait bien qu'un panneau rigide bien visible soit apposé sur la place ou qu'une écriture soit inscrite sur le sol.

Réponse du directeur : outre l'emplacement signalée à l'aide d'un panneau bois inesthétique, c'est plutôt le volet sécurité qui mériterait d'être souligné. Chaque jour, ce véhicule effectue une marche arrière pour se garer et il est fréquent que des enfants soient en train de courir à proximité. Le risque d'accident n'est pas nul. Le directeur rappelle qu'il avait proposé de créer un emplacement spécifique sur la droite du petit rond-point, emplacement qui éviterait toute manœuvre au minibus. Par ailleurs, pour monter par la porte latérale du véhicule, les enfants sont obligés de marcher dans le massif d'arbustes.

Réponse du Maire : un déplacement sur site peut s'envisager pour mieux visualiser les besoins.

- FETE DE L'ECOLE

- Le choix du mardi soir et pas sur Coudray n'arrange pas certains parents. La famille précise que leurs enfants n'y participeront pas à cause de ça et elle trouve cela dommage. Elle trouve que les remarques négatives du cirque n'ont pas été prises en compte....

Réponse du directeur : Il n'était pas possible de placer ce spectacle un vendredi soir. Pour info, l'autre projet mené par Jérôme DOITTEE avec les écoles de Château-Gontier verra sa finalité présentée aux parents le jeudi 15 juin.

Pour ce qui est de ce projet en partenariat avec le Live, tout comme le cirque en 2019, l'école s'ouvre au monde du spectacle. Cela est à considérer comme une classe découverte ; il n'est pas certain que les enfants puissent à nouveau se produire sur une scène comme celle du Live ou celle des Ursulines un autre jour dans leur vie. Cela restera une très belle expérience pour eux. Une participation financière des familles pour voir leur enfant sur scène sera demandée, comme en 2019 pour le cirque, mais elle est nécessaire et ne semble pas avoir freiné les 432 réservations que nous avons enregistrées jusqu'à présent.

Le directeur conclut la discussion en rappelant qu'aucune participation financière n'est demandée aux familles lors des sorties culturelles (cinéma et carré).